

Peut-on éviter une nouvelle crise financière comme celle de 2008 ?

Amorce

En septembre 2008, la faillite de la banque américaine Lehman Brothers provoque un choc majeur dans l'économie mondiale. Les banques cessent de se prêter de l'argent, les marchés financiers s'effondrent et de nombreuses entreprises se retrouvent privées de financement. Cette crise financière se transforme rapidement en crise économique mondiale : la production recule, le chômage augmente fortement et plusieurs États doivent intervenir pour sauver leur système bancaire. Elle révèle alors les failles d'un système financier devenu très complexe, fortement interconnecté et insuffisamment régulé. Depuis cette crise, de nombreuses réformes ont été mises en place pour renforcer la solidité du système financier. Cependant, la question demeure de savoir si ces mesures sont réellement suffisantes pour empêcher une nouvelle crise.

Problématique

Les réformes mises en place depuis la crise de 2008 permettent-elles réellement d'empêcher une nouvelle crise financière mondiale ?

Plan

I. Des régulations ont été mises en place pour réduire le risque de crise financière

A. Un renforcement de la régulation bancaire

- Accords de Bâle III
- Augmentation des exigences en capital des banques
- Objectif : limiter la prise de risque excessive

B. Une surveillance accrue du système financier

- Création d'autorités de supervision macroprudentielle
- Stress tests des banques
- Surveillance du risque systémique

C. Le rôle accru des banques centrales

- Interventions massives en cas de crise
- Politiques monétaires non conventionnelles

- Stabilisation du système financier

II. Mais les crises financières restent difficiles à empêcher

A. La finance reste intrinsèquement instable

- Théorie de l'instabilité financière de Hyman Minsky
- Comportements spéculatifs récurrents
- Formation de bulles financières

B. Le développement de nouvelles formes de risques

- Finance de l'ombre (shadow banking)
- Produits financiers complexes
- Interconnexion mondiale des marchés

C. Les crises peuvent venir d'autres sources

- Crises immobilières
- Crises de dette publique
- Chocs économiques externes

Le libre-échange menace-t-il les emplois industriels ?

Amorce

Depuis la fin du XX^e siècle, la mondialisation des échanges s'est fortement intensifiée grâce à la baisse des coûts de transport, aux progrès technologiques et à l'ouverture progressive des économies. Les entreprises peuvent désormais produire dans différents pays et vendre leurs biens sur des marchés internationaux. Cette dynamique a favorisé la croissance du commerce mondial et permis à certains pays de se spécialiser dans les activités où ils sont les plus compétitifs. Cependant, dans de nombreux pays développés, cette ouverture commerciale s'est accompagnée d'une baisse importante de l'emploi industriel et de fermetures d'usines dans certains territoires. Ces transformations ont parfois alimenté un sentiment de déclassement dans les régions anciennement industrielles. Cela conduit à s'interroger sur le rôle réel du libre-échange dans la disparition d'emplois industriels.

Problématique

Dans quelle mesure le libre-échange explique-t-il la disparition d'emplois industriels dans les pays développés ?

Plan

I. Le libre-échange peut fragiliser certains emplois industriels

A. La concurrence internationale entraîne des délocalisations

- Production déplacée vers des pays à bas coûts
- Recherche de main-d'œuvre moins chère
- Fermetures d'usines

B. La spécialisation des économies

- Théorie des avantages comparatifs de David Ricardo
- Certains secteurs disparaissent dans les pays développés
- Concentration sur des secteurs plus compétitifs

C. Les territoires industriels sont particulièrement touchés

- Désindustrialisation
- Perte d'emplois dans certaines régions
- Fractures territoriales

II. Mais le libre-échange n'est pas la seule cause de la désindustrialisation

A. Le progrès technique joue un rôle majeur

- Automatisation et robotisation
- Gains de productivité élevés
- Moins de travailleurs nécessaires

B. Le développement du secteur tertiaire

- Transformation structurelle des économies
- Montée des services
- Déplacement des emplois vers d'autres secteurs

C. Le libre-échange peut aussi créer des emplois

- Accès à de nouveaux marchés
 - Développement des exportations
 - Création d'emplois dans les secteurs compétitifs
-

Faut-il conditionner le RSA à une activité obligatoire ?

Amorce

Dans les sociétés contemporaines, les politiques sociales visent à réduire la pauvreté tout en favorisant l'insertion professionnelle des individus. En France, le Revenu de solidarité active a été mis en place en 2009 afin de garantir un revenu minimum aux personnes sans ressources et d'encourager le retour à l'emploi. Ce dispositif concerne aujourd'hui plusieurs millions de bénéficiaires et représente un outil central de la lutte contre la précarité. Toutefois, certains responsables politiques estiment que cette aide devrait être davantage conditionnée à la réalisation d'une activité, par exemple une formation ou une mission d'intérêt général. Selon eux, cela permettrait de renforcer l'insertion professionnelle et de limiter les situations d'inactivité durable. Cette proposition suscite cependant un débat important sur l'efficacité et la justice de ce type de mesure.

Problématique

Conditionner le RSA à une activité obligatoire permet-il réellement de favoriser l'insertion professionnelle ?

Plan

I. Conditionner le RSA peut favoriser l'insertion et réduire l'assistanat

A. Encourager le retour à l'emploi

- Incitation à la recherche d'emploi
- Maintien d'une activité
- Limitation des situations d'inactivité durable

B. Favoriser l'acquisition de compétences

- Activités de formation
- Stages ou missions d'intérêt général
- Développement de l'employabilité

C. Répondre à une demande d'équité sociale

- Contribution en échange d'une aide
- Lutte contre le sentiment d'injustice
- Acceptabilité politique du dispositif

II. Mais cette mesure présente aussi des limites

A. Les bénéficiaires font déjà face à des difficultés importantes

- Problèmes de santé
- Manque de qualifications
- Difficultés sociales

B. Le manque d'emplois disponibles

- Chômage structurel
- Insuffisance d'offres d'emploi
- Risque de sanction injuste

C. Le risque de précarisation

- Activités peu qualifiantes
- Pression sur les travailleurs
- Risque de stigmatisation des bénéficiaires